



L'an deux mille vingt-cinq le 6 du mois de novembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 30 octobre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. SALVE Olivier – M. THOURON Jean Marc - M. BARTHELEMY Philippe – M. VOINSON Philippe – Mme MARANDE Carole - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe - Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina -M. MATHEY Dominique - M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine - M. L'HUILLIER Nicolas - M. BECKER Bernard – M. FRANCOIS Vincent M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude -M. MATHIEU Denis – M. BONAFFINI Sylvestre

Procurations : M. RAKOTONDRAMANITRA à M. BARTHELEMEY Philippe – Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON Philippe – M. HENQUEL Patrick à M. CHANE Alain – M. GAY Gérard à M. THOMAS Claude – M. MEVELLEC Mickaël à M. SALVE Olivier – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. CERUTTI Alain à M. MATHIEU Denis

Excusé(s) : M. JOLY Philippe

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **40 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 33

Pouvoirs : 7

Excusés : 1

Votants : 40

Date d'affichage : 13 novembre 2025

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 40

Contre :

Absentions :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

26_11_2025

**Développement économique – Renforcement de la visibilité
du service d'accompagnement des entreprises**

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5211-1 et suivants ;
- Vu** les statuts de la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné, et notamment sa compétence en matière de développement économique ;
- Vu** les orientations du projet de territoire en faveur du soutien à l'activité économique locale ;

La Communauté de Communes dispose d'un service économique chargé d'accompagner les entreprises, artisans, commerçants et porteurs de projets du territoire.

Elle souhaite aujourd'hui renforcer la visibilité de ce service afin qu'il soit mieux identifié par les acteurs économiques comme une porte d'entrée privilégiée pour leurs démarches.

Dans cette perspective, une réunion de présentation a été organisée le 3 octobre 2025 avec les partenaires économiques, afin d'échanger sur les objectifs et les modalités de mise en œuvre de cette action.

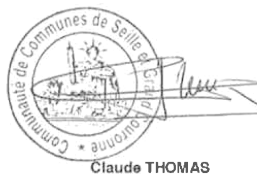
Le service d'accompagnement des entreprises a pour missions principales :

- Écouter, orienter et suivre les entrepreneurs, artisans, commerçants et porteurs de projets du territoire ;
- Accompagner la création, la reprise et le développement d'entreprises ;
- Aider à la recherche de locaux ou de terrains adaptés ;
- Orienter vers les dispositifs d'aides et de financements disponibles ;
- Favoriser la mise en réseau et la coopération entre acteurs économiques ;
- Valoriser les initiatives locales et promouvoir les partenaires du territoire.

En préambule au vote, Nicolas L'HUILLIER, vice-président en charge du développement économique, rappelle que la Communauté de communes souhaite, par cette démarche, se positionner comme un interlocuteur de référence pour les professionnels, en lien étroit avec les partenaires institutionnels et économiques.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** la démarche de renforcement de la visibilité du service d'accompagnement des entreprises porté par la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné ;
- **Soutient** les actions de communication engagées dans ce cadre (diffusion du flyer, information des communes et des partenaires économiques) ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre et à la promotion de cette démarche.



Claude THOMAS
2025.11.12 15:29:02 +0100
Ref:9828743-14813231-1-D
Signature numérique
le Président